

PROGRAMME FORMATION EVACUATION D'UN BATIMENT

FP-EVAC BAT-FI-V1-Janv 2021

Nombre	4 à 12 personnes	Public	Tout public
Durée	4 heures de formation	Prérequis	Aucun
Formation	Réalisée en présentiel	Horaires	08h00-12h15 ou 13h30-17h30
Attestation	Attestation de suivi de formation préventive à l'évacuation		
Lieu	Intra-entreprise		

ORGANISATION :

- Formation intra-entreprise : Sessions de formation dans vos locaux pour des groupes constitués de 4 à 12 personnes
- L'organisation de la formation peut, en fonction de l'entreprise et de ces impératifs, être adaptée à des horaires différents.
Offre sur demande

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de connaître la réglementation et les obligations du code du travail et maîtriser l'organisation inhérente à une évacuation. Par ailleurs, il sera en mesure d'apprécier le rôle et la mission des personnes chargés de l'évacuation à travers la procédure d'évacuation établie dans la structure. Un ou plusieurs exercices seront réalisés afin d'observer les comportements et optimiser l'évacuation en terme de temps.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES :

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Séances de formation en salle : Powerpoint de présentation théorique
- Séance d'exercice pratique d'évacuation des locaux

La formation sera assurée par M. Samba Diouf Formateur SSIAP 2 et Formateur SST de niveau 3.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Réglementation de l'évacuation
- L'organisation de l'évacuation
- Rôles et missions des personnels chargés de l'évacuation
- La procédure d'évacuation
- Exercices pratiques d'évacuation

SUIVI ET EVALUATION :

Les évaluations sont mises en œuvre pendant et à termes de l'action par :

- Questionnement oral ou écrit
- Mises en situation pratique
- Technique ordonnée d'une évacuation
- Application des consignes de sécurité

Une fiche d'évaluation des participants est rédigée afin d'identifier les résultats obtenus

ATTESTATION :

- Une attestation de fin de formation sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation

REFERENTIELS REGLEMENTAIRES :

- Code du travail
- Code de la construction et de l'habitation du 31/10/1973
- Code de l'urbanisme du 28/12/2015
- Règlement de sécurité des ERP du 25 Juin 1980 modifié
- Légifrance